

Séance interacadémique

Quand les chirurgiens-dentistes rencontrent les vétérinaires...

L'Académie Nationale de Chirurgie Dentaire et l'Académie Vétérinaire de France ont organisé une séance de travail commune le jeudi 17 octobre dernier. Les présidents Michel Jourde et Michel Thibier avaient choisi un thème intéressant les deux disciplines : dresser un comparatif entre les diagnostics et les thérapeutiques des maladies parodontales chez l'humain et chez l'animal.

Les académiciens se sont déplacés en nombre pour suivre quatre interventions:

Deux conférences odontologiques:

- le docteur Michel Jourde traitait des maladies parodontales chez l'homme : facteurs de risques et approches thérapeutiques;

- le docteur Didier Gauzeran développait les maladies parodontales et les maladies systémiques chez l'homme.

Si ces deux thèmes sont bien connus des odontologistes, ils ont fortement intéressé les vétérinaires, qui ont posé de nombreuses questions.

Deux conférences vétérinaires qui nous ont ouvert de nouveaux horizons.

Le docteur Philippe Hennet, spécialiste en stomatologie et dentisterie vétérinaire, a exposé les maladies parodontales chez le chien. Ces dernières ont été identifiées voici plus de 150 ans. Cet animal carnivore-omnivore possède des dents spécifiques, dont l'anatomie et la fonction les prédisposent à la maladie parodontale. La progression de cette affection est extrêmement rapide chez les chiens de très petite taille, dont le volume osseux alvéolaire et basal est particulièrement réduit en proportion de la grande taille des dents. De nombreuses études ont montré que les chiens de moins de 10 kg sont plus affectés et que la maladie est plus avancée chez ceux dont l'activité masticatoire est réduite. L'approche thérapeutique consiste, comme en dentisterie humaine, en un bilan parodontal clinique et radiographique, suivi d'un traitement d'hygiène. Le facteur limitant principal est l'absence de mesures d'hygiène bucco-dentaire dans la plupart des cas. De ce fait, les extractions sont plus souvent nécessaires que la chirurgie parodontale. Néanmoins, grâce aux recommandations faites par les vétérinaires, de plus en plus de propriétaires parviennent à instaurer un brossage dentaire régulier. Les résultats obtenus sont alors surprenants.

Le docteur Jean-Yves Gauchot, vétérinaire équin, traitait des spécificités de la dentisterie. Après avoir relaté le riche historique de l'Art dentaire chez les équidés (depuis les Hittites : 1360 avant J.-C.), l'auteur a abordé les spécificités



De gauche à droite : Dr Didier Gauzeran, Dr Michel Thibier, Dr Michel Jourde, Dr Jean-Yves Gauchot et Dr Philippe Hennet.

anatomo-fonctionnelles de la cavité buccale et de la dentition hypsodonte et diphodontes des chevaux. L'hypsodontie entraînant une poussée continue des dents, l'odontoplastie (nivellement dentaire) est le principal soin, notamment sur les aspérités d'émail du côté jugal au maxillaire et lingual à la mandibule. Ce nivellement dentaire, bien qu'inscrit dans une très forte tradition équestre, est quelque peu remis en cause aujourd'hui sur la base de l'Evidence Based Medicine. Le cheval est un herbivore de taille conséquente, et l'hétérodontie lui a permis de s'adapter dans l'évolution animale. Cette spécialisation des prémolaires et molaires (« machelières ») est responsable de défauts d'alignement, de retards d'éruption, de prognathisme, d'excroissances dentaires parfois volumineuses, que le praticien vétérinaire devra réduire. Les défauts d'occlusion conduisent à la maladie parodontale, mais cette pathologie a peu de répercussions cliniques. Les caries, du fait de la production de dentine secondaire et tertiaire qui joue le rôle de tissu de cicatrisation, ont peu d'incidence clinique. L'hypsodontie est un élément anatomique qui prend toute sa place dans l'apparition de sinusites d'origine dentaire, dont la chirurgie reste complexe, avec de fréquentes complications, même si le développement du scanner, très peu répandu en France, permet un diagnostic plus précoce. L'essentiel des soins dentaires chez le cheval repose sur la base d'un simple examen clinique. De nombreux pays comptent des techniciens dentaires équins, habilités à faire du nivellement dentaire. En France, depuis 2011, ces paraprofessionnels sont placés sous l'autorité de la profession vétérinaire, conformément aux recommandations de l'OMS pour les paraprofessionnels de la santé.

En résumé, une journée riche en échanges pour nos deux Académies, qui confirme l'intérêt de mettre en commun nos connaissances sur des sujets de pathologie comparée. Cette belle initiative doit être impérativement renouvelée. Et si les chiens et les chevaux apprenaient à se brosser les dents ?

Jean-Paul Louis